soin fut de soigner l'enfant qui est en parfaite santé.

Puis elle alla à la recherche des internes, lesquels arrivèrent auprès de la malade, alors qu'il était plus de 5 heures.

La pauvre fille avait cessé de vivre. Une hémorragie avait occasionné la mort, qui aurait certainement été évitée avec des soins immédiats.

La religieuse gronda vivement les deux internes, en présence même de Mme X...

Celle-ci, à la vue de pareils faits, demanda à sortir de l'asile, préférant aller faire ses couches en un autre lieu. Et elle sortit en effet.

Tel est le fait que nous signalons, sans y ajouter de commentaires, en nous permettant toutefois d'appeler l'attention de M. le Procureur de la République.

On ne peut ainsi jouer avec la vie d'une femme, et le chef du parquet est suffisamment armé pour ordonner une enquête et même ouvrir une instruction, comme nous le demandons plus haut, si les faits sont établis.

ROUBAIX

Le transfert de l'emplacement de la foire

Le citoyen **Carrette**, maire, vient de prendre l'arrêté suivant :

« Considérant que, par suite de l'installation de différentes lignes de tramways qui sillonnent en tout sens la Grande Place de Roubaix, il y aurait danger pour la sécurité publique, à maintenir sur ce point, l'emplacement des baraques occupées par les marchands forains pendant la foire annuelle dite de la *Quasimodo*.

Arrêtons :

L'emplacement destiné à recevoir les baraques et objets divers des marchands forains pendant la foire annuelle, dite la *Quasimodo*, est transféré sur le terre-plein du boulevard Gambetta, dans la partie comprise entre la rue de l'Union et de la rue de Lannoy.

En somme, de cette façon, la foire toute entière sera installée au boulevard Gambetta.

Accidents de travail

Samedi, un grave accident est survenu à la filature Louis Glorieux, rue de l'Espérance. Vers neuf heures du matin, la nommée Virginie Vanden...rouck, bobineuse, a eu la main prise entre le peigne et le cylindre de son métier.

Elle s'est fait des plaies contuses aux doigts. Le docteur Degandt, qui l'a soignée, estime qu'un repos de quarante jours, au moins, sera nécessaire pour la guérison.

— Quelques heures plus tard, au peignage de la rue d'Alger, le nommé Raymond Boville, âgé de 25 ans, a été violemment jeté par terre par une courroie qui l'a touché. Il a des contusions sur le corps et à la figure. Il a reçu des soins du docteur Bernard.

Mandat d'arrêt

Sur un mandat d'arrêt délivré par M. Vitry, juge d'instruction, les agents de sûreté Cuvelier et Beague ont procédé à l'arrestation du nommé Emile Victor, âgé de 40 ans, aubergiste et marchand de chevaux, demeurant rue de la Redoute, 27.

Emile Victor est inculpé de fraudes en matière de douane.

XXIIIe fête fédérale de l'Union des Sociétés de gymnastique de France

Aujourd'hui mardi 29 courant, à 8 heures 3[4 du soir aura lieu à la mairie (salle des adjudications) une réunion du comité directeur de la fête fédérale prochaine.

Ce comité est composé du bureau, des présidents et secrétaires des diverses commissions.

Chronique colombophile

Résultats de l'exposition qui a eu lieu le dimanche 27 décembre, chez M. Jules Lenglet, estaminet de la Balance, rue de la Balance :

Vieux ... les ... 1er prix, Dujardin Ed. ; 2e, id. ; ... ; 4e, Salembier H. ; 5e, Harinot.

Vieilles femelles. — 1er prix, Dujardin Ed. ; 2e, Grulois ; 3e, id. ; 4e, id. ; 5e, Paul Lambrée.

Jeunes mâles. — 1er prix, Carrette Victor ; 2e Dujardin Ed. ; 3e Prin ; 4e Maes J. B ; 5e Hertaux.

Jeunes femelles. — 1er prix, Catteau Victor ; 2e. Carnoy ; 3e Gauffet Alfred ; 4e, Farvacque Denis ; 5e Destoplacen.

Mouvement ouvrier

La Chambre syndicale des ouvriers peintres et similaires de Roubaix et de ses environs se réunira en assemblée extraordinaire le mercredi 30 décembre, à 7 heures du soir au siège du nouveau local, coin du boulevard de Belfort, rue Ste-Elisabeth.

Ordre du jour : Question importante concernant la corporation.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Vendredi, 1er janvier 1897 : **La Mendiante de Saint-Sulpice**, grand drame nouveau en 10 actes, et le **Voyage de Corbillon**, opérette nouvelle en 4 actes.

Bureaux à 5 h. 1[2. Rideau à 6 heures.

Assemblée générale mensuelle du Parti

La réunion générale mensuelle du parti aura lieu mercredi 30 décembre 1896, à 8 h. 1[2 très précises du soir à la Paix. — Ordre du jour important.

Les secrétaires de groupes sont invités à venir chercher les nouveaux livrets, mardi et mercredi, de 6 h. 1[2 à 8 h. 1[2, à la Paix.

Les nouveaux livrets devant être mis en application à partir du 1er janvier, il est indispensable que les secrétaires viennent les chercher.

Avis aux correspondants

Pour éviter les erreurs, l'administration de l'*Egalité* prie ses correspondants, d'adresser les communications concernant : l'administration, annonces, imprimés, jeux, sports (coqs, pigeons), etc., théâtres, concerts ainsi que le mouvement ouvrier, au bureau du journal, au nom du citoyen Catrice.

CROIX

La distribution du pain aux indigents. — Nous avons dit, hier, qu'une adjudication concernant la distribution du pain aux indigents dans tous les quartiers de Croix, avait eu lieu dimanche, à quatre heures du soir, à la mairie. Voici la liste des boulangers qui ont accepté de fournir le pain aux indigents avec un rabais de 15 0[0 sur le prix de la mercuriale officieuse de Lille.

MM. Maillot Edouard, Jules Quesnoy, Sophie Catelle, Jules Gallois, Caucheteux, Watteau, Lepoutre Duhamel, Jules Desbucquoy, Léon Démarcy, Archange Décottignies, Ollivier Casimir, Cyrille Wandenbergue, Florimond Fourneau, J.-Bte Fourneau, Arthur Dhal, veuve Caucheteux, Hri Desrumeaux et Gustave Mulliez.

Les indigents ne devront donc pas se présenter chez d'autres fournisseurs que ceux ci dessus désignés.

— *Etat civil.* — Naissances du 21 au 27 décembre. — Degoeolle Jeanne, rue Négrier. — Decauchy Eugène, rue du Boulevard. — Salembier Gustave, rue du Téléphone. — Cottenier Félix, rue de Lille, 57. — Hauthoofs Marie, rue de la Fonderie. — Lernould Berthe, rue Charles Quint, 53. — Teugels François, rue de Wasquehal, 3. — Potage Marie, rue Kléber, 40. — Duganquier Marie, Grande Rue. — Chaumont Emma, rue de Lille, 18. — Playez Lucie, rue Jacquart. — Fauquant Jean, rue Verte. — Meulenyser Noël, rue des Ogiers. — Fleurbay Henri, rue de Tripoli. — Descamps Marie, rue Marceau, 4. — Morelle Jean-Baptiste, rue Pasteur, 21. — Wiansn Victor, rue Mirabeau.

Publications de mariage. — Liévin Simœns, 26 ans, rattacheur et Eugénie Machu, 28 ans, rattacheuse. — Camille Deschepper, domestique et Elodie Lauwers, servante.

Mariage. — Jules Dedunslaeger, 20 ans, journalier, et Philomène Clément, 33 ans, peigneuse.

Décès. — Aimée Scruel, 27 ans, ménagère, rue Basse, 64. — Marie Mulliez, 64 ans, rue Basse, 64. — Rosalie Hypersiel, 83 ans, sans profession, Ruelle. — Henri Friant, 7 mois, rue du Quai.

WATTRELOS. — *Adjudications.* — Hier ont eu lieu à la mairie plusieurs adjudications concernant le mesurage et le pesage public, et toutes les fournitures classiques aux enfants des écoles.

M. Emile Carrette a repris le mesurage pour 150 francs par an, et le pesage pour 100 francs.

M. Lenoir, libraire à Lille, a repris les fournitures classiques pour l'année 1897, avec 35 0[0 de rabais.

PROTESTATION

M. S. Grumbach, huissier à Roubaix, 14, rue des Fabricants, nous écrit que la note que nous avons publiée dans l'*Egalité* du 26 décembre sous la rubrique « Un huissier peu délicat » contient une diffamation à son égard.

M. Grumbach nous permettra de trouver au moins étrange cette façon d'apprécier une information, d'autant qu'il nous demande de déclarer *qu'il n'a eu aucun rapport avec le soi-disant commerçant honorable de Tourcoing auquel notre collaborateur a fait allusion.*

Quoique « soi-disant » soit ici de trop, nous n'hésitons pas à accueillir la protestation de M. Grumbach, regrettant seulement qu'elle n'ait pas été faite dans une autre forme.

Que l'honorable M. Grumbach proteste pour son compte, c'est de toute justice, mais qu'il agite au-dessus de nos têtes le « glaive de la Loi » — c'est au moins superflu.

Nous n'avons pas l'avantage comme lui d'être gradué en droit, mais nous connaissons nos responsabilités.

TOURCOING

SINISTRES FARCEURS

Pour la troisième fois, l'*Avenir* — des brasseurs — reproduit les chiffres contenus dans le rapport fantaisiste de M. Salembien, de la commission des bières.

Avec un aplomb, irrésistible à force d'être comique, le même *Avenir* — des mêmes brasseurs — répète que Roubaix, par l'exercice, a perdu 130 mille francs en 1895 !

Décidément, c'est à se tordre de rire !

Après le coup de la casserole, nous avons eu celui du serpent enragé ; aujourd'hui voilà qu'on nous sert pour la troisième fois, et sans seulement y changer un iota, le désormais devenu fameux *Coup de la Rondelle*.

Ah, ça, notre confrère l'*Avenir* est-il donc payé pour nous faire rire et pour *amuser* la galerie ? Ou bien la folie hante-t-elle son pauvre cerveau ?

Il est à croire vraiment que l'une de ces deux hypothèses, la dernière surtout, est au moins vraie et que notre confrère n'y est plus, oh mais là plus du tout, depuis quelques jours.

Ah, non, ils ne sont pas forts, nos adversaires ; tout au plus parviennent-ils encore, à l'aide d'un cynisme et d'une effronterie sans pareils, à duper quelque peu les ignorants, les imbéciles, mais passons.

Est-il besoin d'affirmer une fois de plus que les chiffres invoqués par l'*Avenir* et qui sont ceux de la régie, sont pour la plupart inexacts ? Et qu'il ne peut en être autrement surtout pour ce qui concerne Tourcoing, où l'exercice, ce nouveau contrôle, ne fonctionne pas ?

Nous croyons nos lecteurs assez bien informés pour n'avoir pas à revenir sur les démonstrations que nous avons faites dans de précédents articles.

Suivant l'*Avenir*, ou suivant M. Salembier, ce qui pour nous est la même chose, Roubaix aurait dû percevoir en 1895 pour l'octroi sur les bières d'intérieur la somme de 624 mille francs, tandis que l'octroi de Tourcoing, d'après le même calcul, ne devait, pour l'année 1896, produire que 212 mille francs.

Ou en d'autres chiffres : Roubaix qui, par l'exercice, a touché 540 mille francs en 1895, aurait perdu 84 mille francs, tandis que Tourcoing qui par l'abonnement n'a perçu que 212 mille francs en 1896, aurait fait un bénéfice de 34 mille francs !

On n'est assurément pas plus cocasse !

Mais non, pauvre *Avenir*, vous ne vous êtes donc pas rendu compte un seul instant que pour faire croire cela au public il faudrait commencer par lui prouver que dans la ville de Roubaix l'on consomme plus que trois fois autant de bière qu'à Tourcoing ? Il faudra lui dire ensuite que votre calcul s'applique exclusivement aux bières fabriquées et consommées en ville, la même proportion n'existant plus quant aux bières venant du dehors.

Avez-vous seulement pensé à cela l'*Avenir* ? Et puisque vous citez la somme de 212 mille francs, produit de l'abonnement pour 1896, pourquoi ne dites-vous pas que pour la même année l'exercice à Roubaix a produit 607 mille francs ?

Décidément, l'*Avenir*, les brasseurs vous embrouillent avec leurs chiffres et tout comme certains de nos conseillers, vous commencez à n'y voir plus clair du tout ! Nous allons vous aider un peu et ramener les choses au point en précisant le mieux possible.

Ainsi c'est entendu. Le chiffre des entrées et sorties pour Roubaix et pour Tourcoing est en rapport exact ou à peu près avec le nombre d'habitants qui résident dans les deux villes. La proportion pour Tourcoing est des trois cinquièmes.

Voilà pour les bières qui paient l'octroi en ville et pour celles qui sont livrées au dehors. Reste les bières fabriquées et consommées en ville, c'est-à-dire pour lesquelles l'abonnement est perçu.

Voici que tout change.

Au lieu des **trois cinquièmes**, proportion constatée pour les deux cas cités plus haut, voici que la consommation pour Tourcoing est réduite **au tiers** de celle de Roubaix !

Qui donc nous expliquera cette différence ?

Est-ce vous, l'*Avenir* ?

Ou bien est-ce vous, M. Salembier ?

Allons, répondez messieurs de la brasserie, il en est temps, grand temps !

G. DESCHEERDER.

Chez nos Brasseurs

Le conseil municipal de Tourcoing se réunira ce soir, à 8 heures.

A l'ordre du jour : Discussion, ou pour mieux dire, approbation du budget de 1897.

La place nous manque pour entretenir nos lecteurs de cette question importante du budget sur laquelle nous reviendrons d'ailleurs sous peu. Pour le même motif, nous n'avons pas donné certaines indications à ceux de nos conseillers qui persistent encore *à se dire et peut être aussi* à se croire républicains. Après tout ces messieurs doivent pouvoir se passer de nos conseils et puis, mieux vaut peut-être ne rien dire pour le moment.

N'est-on pas allé jusqu'à prétendre que l'exercice des brasseurs eût été voté, si l'*Egalité* n'avait pas, pour ainsi dire, mis le conseil en demeure de le faire ?...

Ah, qu'il y a des gens qui nous font rire !...

***

Nous tenons de source absolument sérieuse que M. Salembien (des bières !) va faire ce soir, en séance du conseil municipal des déclarations importantes, concernant l'affaire des brasseurs.

A l'instar de Ponce-Pilate, M. Salembien, sur qui pèse la responsabilité du « coup de la rondelle », aurait-il l'intention de « se laver les mains » de toute accusation ?

Ou mettrait-il en doute les déclarations faites en séance publique par le citoyen Carrette, maire de Roubaix ?

C'est ce que la séance de ce soir nous apprendra. Pour ce qui nous concerne, nous croyons que M. Salembien se bornera, une fois de plus, à citer les chiffres contenus dans son rapport.

Or cela ne suffit pas et nous espérons qu'il se trouvera bien ce soir un conseiller ayant assez de courage pour le dire à M. Salembien.

G. D.

Accidents d'usine

Le nommé Alphonse Vandepoorte, 19 ans, peigneur chez M. Binet, en remettant un ruban à une peigneuse a eu l'annulaire gauche broyé. Le docteur Leduc qui a donné ses soins, espère pouvoir éviter l'amputation. L'incapacité de travail sera de 6 à 8 semaines environ.

***

Un ouvrier de la maison Bertrand-Lepiat, rue Nationale, le nommé Gaston Parmentier, a fait une chute de quatre mètres à la filature Joire et s'est fracturé une côte.

Le docteur Bourgeois lui a donné des soins. La guérison demandera de six à huit semaines.

Comité exécutif

Le comité exécutif du Parti ouvrier se réunira mercredi soir, à 8 h. 1[2 à la Brasserie Sociale, rue du Haze.

Réunion de groupes

Le groupe la « Revanche des Exploités » se réunira, jeudi soir, en son local, chez le citoyen Delabaye, rue de Phalempin. — Présence indispensable.

Une question à M. Dron

M. Dron voudrait-il bien nous dire dans quel régiment il a accompli son service militaire.

Nous parlons, bien entendu, de l'armée active, sachant parfaitement bien que M. Dron a fait **treize jours**.

Va-t-il répondre, monsieur le patriote ?

Un défi à M. Dron et à M. Basly

Le Parti ouvrier de Tourcoing invite M. Dron et M. Basly à se faire entendre en réunion publique contradictoirement avec des orateurs socialistes.

L'on traitera, si ces messieurs le veulent, du collectivisme, du patriotisme et des réformes accomplies par la République bourgeoise.

Gageons que les froussards n'accepteront pas. On connaît leur courage !

Une question à nos... brasseurs

A Roubaix, l'exercice des brasseurs pour l'année 1897, ne produira pas moins de **850 mille francs**.

A Tourcoing, l'abonnement pour la même année, produira **240 mille francs**.

D'où vient cette énorme différence.

Répondez donc, messieurs de la brasserie !

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARQUETTE. — *Progrès du socialisme.* — Le socialisme fait décidément de sérieux progrès dans la commune mi-industrielle, mi-agricole de Marquette.

Il y a deux mois environ, nos amis P. Lelong et Eugène Ghesquière, de la section Lilloise, purent, grâce à l'énergie de quelques courageux citoyens de cette commune, y établir un comité du Parti ouvrier.

Depuis cette époque, grâce à d'intéressantes causeries faites, par le secrétaire de la section Lilloise, nos camarades de Marquette se sont organisés, et se trouvent prêts maintenant à toute éventualité.

C'est ainsi qu'hier soir, malgré la surveillance de quelques directeurs, contremaîtres et employés des grands bagnes industriels de cette commune, un certain nombre de camarades sont venus, une fois de plus écouter l'intéressante causerie faite par le citoyen Eugène Ghesquière, qui a développé, au milieu d'une très grande attention, interrompue par de vifs applaudissements, le programme municipal et une partie du programme agricole du Parti ouvrier. Le comité, voulant étendre sa propagande, a voté le principe d'une réunion publique qui pourrait permettre à ceux qui n'ont pas encore compris l'idée socialiste, d'y venir et d'y discuter contradictoirement avec les orateurs du Parti ouvrier.

Nous ne pouvons qu'encourager nos amis de Marquette à continuer avec persévérance la campagne entreprise par eux et espérer de voir bientôt cette commune, si dominée par la classe cléricale et capitaliste, triompher, grâce aux efforts des courageux socialistes de Marquette, et planter aux élections municipales, le drapeau rouge du Parti ouvrier au pignon de la mairie.

ARMENTIÈRES. — *Aux marchands de journaux.* — Les marchands de journaux et les camarades qui désireraient vendre le journal hebdomadaire *La Ficelle*, organe socialiste et anti clérical, peuvent s'adresser tous les samedis chez le citoyen Daudrumez, rue des Jardins, 12, qui en est le dépositaire.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Odieuse violation de la liberté des funérailles.* — Avant-hier, vers 2 heures 1[2, on enterrait civilement au cimetière St-Roch le corps du citoyen Thon. A cet effet, le dévoué secrétaire de Libre-pensée de Valenciennes *les Enfants de Diderot*, le citoyen Pavot prononçait un discours sur cette tombe ouverte trop prématurément, lorsqu'un enterrement d'enfant, accompagné d'un prêtre de St-Nicolas, se dirigea vers une fosse voisine de l'endroit où le citoyen Pavot parlait.

Les paroles de notre ami eurent le don de déplaire à l'ensoutané, et pour cause, car Pavot disait à ce moment : « la bande cléricale, levant sa tête de reptile, veut s'emparer jésuitiquement de la République pour l'étrangler. »

Ces paroles n'étaient pas prononcées que le représentant de Dieu, qui écoutait silencieusement, se *mit à brailler* d'une voix de stentor des oremus quelconques qu'il avait l'habitude de dire ordinairement à voix basse ; ses acolytes, clerc et chantres firent chorus. Pavot laissa passer le flot des latineries cuisinières du curé en question et termina son discours, qui fut écouté avec recueillement par les assistants des deux convois réunis.

Nous devons féliciter le citoyen Pavot du sang-froid qu'il a su conserver dans ce lieu de paix et de repos, en laissant à l'ensoutané tout le mauvais côté de cette escarmouche. Les bons calotins prétendront le contraire, mais les assistants, y compris les femmes, nous donneront raison.

St-AMAND. — *Une question.* — Est-il vrai que M. Lebacq, directeur à la nouvelle faïencerie, ait interdit à ses ouvriers travaillant au four, de fumer leur pipe pendant les heures de travail ? Nous ne comprenons pas pourquoi M. Lebacq a pris semblable mesure ; le travail que fournissent les fourniers ne craignant aucunement le feu.

Cela incommode peut-être son nerf olfactif.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Terrible chute.* — Un jeune homme de 16 ans, Jean Duchesne, travaillant dans la nuit de Samedi à Dimanche à bord du vapeur *Sophia*, est tombé à fond de cale, d'une hauteur de 12 mètres. Dans sa chute le malheureux s'est brisé les deux jambes et le poignet droit.

On craint des lésions internes.

BOURBOURG-CAMPAGNE. — *Tentative d'assassinat.* — Deux vieillards, âgés de 70 et 75 ans, les époux Brunet, ont été assaillis dans leur lit par des individus masqués qui les ont assommés de coups et laissés pour mort.

Le vol était le mobile du crime. La gendarmerie a ouvert une enquête.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

AVESNES. — *Asphyxie dans un compartiment.* — Avant-hier, vers 10 heures du matin, M. le chef de gare était informé qu'on avait trouvé dans un compartiment d'un train de marchandises, le garde-frein Delaporte, ne donnant plus signe de vie. Il s'y rendit aussitôt et trouva en effet le corps de Delaporte, gisant sur une banquette. Ce malheureux avait été asphyxié par les émanations d'oxyde carbonique se dégageant de briquettes qu'il avait placées pour se réchauffer.

Le chef de gare fit appeler aussitôt un docteur et un pharmacien qui prodiguèrent des soins au malade et, après plusieurs heures parvinrent à le rappeler à la vie. Il est aujourd'hui complètement hors de danger.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Mariage raté. Disparition de la future.* — On fait grand bruit en ville de l'aventure qui vient d'atteindre un roubaisien lequel, le lundi 28 décembre, devait épouser une jolie lensoise de 23 printemps et répondant au doux nom de Marie Boursier.

Vendredi soir, jour de Noël, cette dernière, dont les parents habitent rue d'Avion, près de la barrière Huget, quittait son domicile disant se rendre à la foire. Depuis elle n'a pas reparu.

Le futur, en garçon tranquille, attendit en vain l'objet de son amour durant toute la soirée de vendredi et aussi pendant la journée de samedi, ne sachant à quoi attribuer cette longue absence.

Renseignements pris, on acquit bientôt la certitude que cette demoiselle, écoutant les conseils d'un homme marié qui n'est autre que l'agent de police Jules Mouton et dont elle est la maîtresse, avait, en compagnie de celui-ci, pris le train samedi matin à 6 heures 40 pour Lille.

L'agent de police, qui s'était dit malade pour être exempt de service, est revenu à Lens après avoir placé la fille Boursier en lieu sûr.

Voilà de quelle façon à Lens un agent de police marié se charge de veiller au respect des mœurs. Ajoutons qu'en ville, où chacun sait que celui ci a abandonné sa femme depuis longtemps, la chose n'étonne personne, que simplement tous se contentent de dire que l'ex maire Wagon ne pouvait faire un plus mauvais choix.

Espérons qu'en présence des faits que nous signalons cet agent ne tardera pas à abandonner l'uniforme qu'il n'aurait jamais dû revêtir.

Soirée. — Il y avait foule dimanche soir à l'école Campan pour assister à la soirée récréative offerte à l'occasion de la Noël, par les élèves du cours supérieur. C'est à ce point que malgré l'extrême obligeance de Mme Demailly, la dévouée directrice de cette école, nombre de personnes n'ont pu trouver place dans la salle.

Le programme, très bien composé, a été exécuté d'une façon ravissante.

Nous voudrions pouvoir féliciter chacune des élèves qui se sont fait entendre. Contentons-nous de dire que toutes ont amplement mérité les applaudissements qui leur ont été prodigués. Toutefois signalons, dans la partie instrumentale, la jeune Adélina Loyreaud qui, accompagnée par son professeur, M. Naninck, de Béthune, s'est montrée une excellente mandolinista.

En terminant, faisons-nous l'écho des auditeurs : A quand pareille soirée ?

Le député Basly malade. — Dimanche dernier, M. Basly devait rendre compte de son mandat dans une réunion organisée à Leforest. Très souffrant d'une bronchite qui l'avait contraint à son retour à Lens vendredi soir après la conférence de Courcelles-lez-Lens, à garder le lit, il n'a pu se rendre à Leforest.

En présence de la gravité de son état, M. Basly a dû, sur l'avis du docteur, regagner Paris où il va se faire soigner chez lui.

HARNES. — *Conférence publique.* — Nous avons déjà dit un mot de la conférence publique faite à Harnes, par le citoyen Grauwin. Ce n'est pas le dimanche, comme notre correspondant nous l'avait écrit, mais bien le vendredi 25 qu'elle a eu lieu dans la salle du citoyen Baudu...n, dit Carlos. Le bureau était ainsi constitué : Président, le citoyen Ferdinand Durieux ; assesseurs, Charles Baillez et Joachim Dacheville ; secrétaire, le citoyen Modeste Verel, conseiller municipal.

Le président, après avoir remercié l'assemblée de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant président, émet le vœu que cette conférence soit faite sous la présidence d'honneur du citoyen Delory, maire de Lille. Cette proposition est acclamée d'enthousiasme.

Le citoyen Durieux a ensuite donné la parole au citoyen Grauwin, qui a développé, d'une façon très claire et très précise, les doctrines du Parti ouvrier et fait le procès de la classe capitaliste. Parlant ensuite du ministère Méline, il a démontré qu'il ne vivait que par l'appui des cléricaux, dont il était le soutien.

Le citoyen Grauwin a ensuite abordé plusieurs autres sujets qu'il a traités et développés avec éloquence.

A l'issue de la conférence, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Les citoyens réunis salle Baudnin, dit Carlos, au nombre de 600, après avoir entendu le citoyen Grauwin, lui votent des félicitations. Ils s'engagent à persévérer dans la ligne de conduite qu'il s'est tracée : La défense du Prolétariat opprimé ;

» Ils flétrissent le ministère Méline qui se fait le protecteur du cléricalisme et déclarent partager les doctrines du Parti ouvrier. »

LEFOREST. — *Conférence.* — Dimanche a eu lieu, chez Gourmont, une grande conférence publique.

La musique municipale, accompagnée de son président et de son vice-président, MM. Lugrin et Monier, et la société de Secours mutuels des mineurs, ayant à sa tête son secrétaire M. Hugo, attendaient les conférenciers à la gare. Les citoyens Moché et Evrard seuls arrivent. Ils annoncent que le député Basly, assez gravement malade est retourné à Paris sur l'ordre de son médecin. Ils font part de ses regrets et l'on se rend au lieu de la réunion.

La présidence a été donnée par acclamation, à M. Monier Dennez. MM. Legrand et J. Ladureau, conseillers municipaux sont élus assesseurs. M. Leprêtre, délégué mineur annonce aux auditeurs, le motif de l'absence de M. Basly et promet que la première conférence du député sera pour Leforest. Il remercie les électeurs de l'importante manifestation qu'ils ont faite. Il dit ce qui a été obtenu au congrès national des mineurs de 1882 (délégués mineurs, syndicats professionnels, caisse de secours). Certes il y a un grand pas de fait.

Il énumère ensuite ce qu'il s'est passé pour la grève d'Anzin. Nous ne sommes pas partisans des grèves, dit-il, mais elles sont parfois utiles. Nous sommes même quelquefois impuissants à les enrayer.

A Anzin ce fut l'administration qui avisa la grève. Il fait l'historique du syndicat d'Anzin. Puis il parle de la grève des mineurs du Pas-de-Calais, du Congrès organisé à cette époque.

Moché dit qu'il a prononcé alors des paroles de paix ; il a parlé contre la grève.

Il aborde ensuite la grande question de la caisse des retraites qu'il a traitée avec facilité et en connaissance de cause.

Il a fait appel aux ouvriers pour se former en syndicat.

Le citoyen Evrard a ensuite pris la parole et traité diverses questions. A l'issue de la conférence, un dîner a été offert aux orateurs.

BÉTHUNE. — *Concerts.* — Samedi soir la Société philarmonique de Béthune, dirigée par M. A. Philippe, a donné son premier concert annuel offert aux membres honoraires dans les salons de l'Hôtel de Ville. La société, bien que de formation encore toute récente, a joué aux applaudissements des auditeurs, plusieurs beaux morceaux : une fantaisie sur les Huguenots, une autre sur Lucie de Lamermoor, un grand morceau de Weber dans lequel Mlle Philippe a fait montre d'un joli talent sur le piano et une valse *les Demi-Vierges* dont l'auteur, M. Alexandre Hugot, de Lens, habite Béthune. M. Defer, qui prêtait son concours à la fête, a chanté avec son succès habituel *la Jalousie d'Orosmane* et *Torquemada*. Le clarinettiste Ringot et le violoncelliste Ono se sont particulièrement distingués : ce sont des artistes de haute valeur.

Les Orphéonistes béthunois. — Les membres de la société ont célébré la Sainte-Cécile. A midi, sous la direction de leur chef, M. Paul Vanhouroux, ils ont donné un beau concert dans les salons de l'hôtel de ville, bondés d'auditeurs. Cette jeune société qui a remporté l'été dernier, un très joli succès au concours d'Arras, travaille avec ardeur et fait de sensibles progrès ; elle s'apprête sûrement à cueillir de nouveaux lauriers. Les chœurs, bien vus, bien dits et nuancés comme il convient ont été fort applaudis.

A 2 heures, un banquet réunissait, à l'hôtel du Paon d'or, salle du 1er étage, membres honoraires et actifs, sous la présidence de M. Ch. Flament, avocat, président de la société. Les convives étaient au nombre de cinquante environ ; ils ont fait honneur au dîner fort bien préparé par M. Cavally. Au dessert, le président a prononcé un toast fort agréablement tourné.

Après lui, ont pris la parole MM. Alphonse Outrebon, capitaine commandant des sapeurs-pompiers, Noël Delannoy, vice-président de la société, Richard, Crombez, etc. Puis sont venues les chansons ; membres honoraires et actifs ont alors rivalisé d'ardeur. MM. Edouard Outrebon, Limal, Martin, Richard, Tiberghien, etc., se sont fait applaudir. On est sorti de table vers sept heures, après avoir passé une excellente après-midi.

HÉNIN-LIÉTARD. — *Coopérative ouvrière.* — Le conseil d'administration, reconnaissant la nécessité d'une troisième fille de magasin, informe les coopérateurs que son choix sera fixé dimanche prochain.

Il prie en conséquence les coopérateurs, afin d'éviter toute réclamation, de présenter leurs demoiselles le plus tôt possible, pour leur faire subir l'examen décidé par l'administration.

CALAIS

Le crime de la Citadelle. — **Les obsèques de la victime.** — Fournier, la victime du triste drame que nous avons relaté, a été conduit dimanche dernier à sa dernière demeure. Ses obsèques ont eu lieu à 9 heures du matin.

Le corps devant être inhumé à Nielles-les-Bléquin, a été dirigé sur la gare centrale pour partir par le train de 10 heures.

La compagnie à laquelle appartenait Fournier, faisait escorte. Tous les officiers du bataillon marchaient en tête. Le deuil était conduit par la mère de la victime, son frère, M. et Mme Henry, hôteliers.

Un grand nombre de militaires avaient tenu à accompagner le corps de leur camarade jusqu'à la gare.

Le théâtre des Hospices. — L'analyse du Louvre prélevé aux hospices [illegible]

montré que la fourniture faite par une Videz, d'Aire-sur-la-Lys, était de bonne qualité.

Allons, tant mieux ! Mieux vaut comme ça qu'autrement, dans l'intérêt des hospitalisés comme dans celui du fournisseur.

Fête de bienfaisance. — Nombreuse assistance, dimanche, à la salle Ségard, aux Baraques, pour la soirée de bienfaisance, donnée dans le but de fournir des chaussures aux enfants des écoles de Sangatte et des Baraques.

Cette fête avait pour organisateurs, le camarade Carré, du groupe du Parti ouvrier des Baraques candidat aux dernières élections municipales de Sangatte, et quelques amis également du groupe.

Dans l'auditoire, on remarquait beaucoup de Calaisiens du Parti ouvrier, parmi lesquels le citoyen Delelaze.

La vaillante fanfare des Baraques prêtait son concours à la partie concert de cette fête.

Parmi les chanteurs, le citoyen Guilbert, et une jeune citoyenne des Baraques se sont particulièrement fait applaudir.

Le citoyen Clovis a, comme toujours, déclamé quelques poésies d'une façon superbe.

Après ce concert, une magnifique tombola a été tirée.

La fête s'est terminée par un grand bal très animé.

Nous ne connaissons pas encore les résultats de cette charmante soirée, mais, dès à présent, nous pouvons assurer que les enfants des écoles de la commune de Sangatte, auront des souliers cet hiver, et cela grâce à l'initiative du citoyen Carré et de ses amis du groupe des Baraques.

Chacal. — Cette célébrité (?) calaisienne le poivrot légendaire, le sieur Dewattine, mieux connu encore sous le nom de Chacal, à peine sorti de prison — il n'y est pas souvent — est entré à l'hôpital.

Chacal, à la suite de ses différents séjours dans les prisons de l'Etat et dans les ballots de laine, au port, a contracté une pleurésie dont il réclame la guérison.

Interrogé sur l'ordinaire, il répondit qu'il était meilleur que celui de la prison. — Je te crois !

GONCOLINE VAISSIER — GUÉRISON INSTANTANÉE des Crevasses et Gerçures — LA DEMANDER PARTOUT

TOUT LE MONDE

Grands comme petits nous souffrons des dents. « On a beaucoup de peine à les avoir disent les bonnes femmes, on en a davantage pour les perdre » Hélas ! C'est qu'on les néglige tant, qu'elles se gâtent vite. Quand vous souffrez d'une rage de dents ou d'une névralgie causée par la carie, essayez donc l'ANTALGIQUE. 3 ou 4 gouttes sur du coton calment instantanément. Fl. 2 fr. Cachets 3 fr.

Pharmacies Coasne à Lille, Sabin-Boulez à Valenciennes, Duplanty à Tourcoing et Baggio à Dunkerque.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures 1[2, grand spectacle-concert. Troupe excellente et brillant orchestre.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confieront l'impression de leurs affiches et autres imprimés à l'Imprimerie Ouvrière, auront droit aux insertions gratuites dans le journal l'*Egalité*.

S'adresser pour les commandes,

A Roubaix : au bureau du journal, Grande-Rue, 93.

A Tourcoing, au citoyen Descheerder rue Saint-Jacques, 3 ;

A Croix, au citoyen Billot, marchand de journaux et conseiller municipal ;

A Wattrelos, au citoyen Briffaut, conseiller municipal.

Pour le canton de Lannoy, au citoyen Jean Deladerière, marchand de journaux.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 27 décembre. Henri Debaere, rue de Mouvaux, cour Valenton, 2. — Suzanne Brismée, rue des Vélocipèdes, 3. — Marcelle Droulers, rue Charles Quint 24. — Angèle Drubbels, rue La Fontaine, cour Lefebvre, 2. — Charles Arys, Hôtel-Dieu. — Léa Verbrugge, Hôtel-Dieu. — Noémie Bertha, boulevard Beaurepaire, maisons Bonnet. — Albert Drouffe, rue Pierre de Roubaix, 136. — Pauline Loucle, place de la Liberté, 12. — Valentine Hiroux, rue de l'Ouest, 125.

Décès. — Marie Prouvost, 30 ans, rue de Soubise, 7. — Marie Grard, 82 ans, rue de l'Industrie, 110. — Charles Bruneel, 21 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Gimm, 5 mois, rue de Wasquehal, cour Brandelar, 13. — Marie Duquesnoy, 78 ans, rue de l'Ommelet, 137. — Joseph Piteu, 10 mois, rue de Toulouse, cour Thérin, 15. — Joseph Gilson, 7 mois, Grande Rue, 114.

GUÉRISON Poudre & Cigarettes ESCOUFLAIRE — ASTHME — [illegible] L. BRUNEAU, [illegible] LILLE

LOTERIE de l'Exposition Nationale et Coloniale de ROUEN

Cap. 500.000 f. Lots 150.000 f.

Plus de 500 lots ; dont 1 de 50.000 f., 10 de 1.000 f., pay. arg. Divers, 90.000 f. Le billet, 1 f (joindre port de retour)

TIRAGE fixé par arrêté ministériel : 15 Janvier 1897 au plus tard

Liste gratis. E. Staude, 3, pl. d'Amiens, Rouen

BONS Exposition 1896. Complets 20 tickets entrées 18 fr. 65. 20 tirages, 4 lots de 500,000 f., 21 de 100,000 f., etc. E. Staude, 45, Boul. [illegible]

Marchés de Lille du 28 décembre

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 101 00 à ... . — En pain n° 1 (cote offic.), 100 .. ; n° 2 (cote offic.), ... à .. ..

Cuite 1er jet (cote offic.), 23,75 à .. .. — 88° (cote com.), 24 25 à .. 00

ALCOOLS. — 3[6 betterave disp. (cote com.) 32 75 à 00 00

BOURSE de LILLE

DU 28 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	...	...	10100
Anzin	4655	4650	4650
Bruay	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bully	2310	2325	2340
Carvin	6000	...	1000
Courrières	6000	4660	4550
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dourges	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Escarpelle	2400	[illegible]	[illegible]
Lens 100e	294	[illegible]	[illegible]
Liévin	...	[illegible]	[illegible]
Meurchin	...	...	[illegible]
Ostricourt	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vicoigne	...	[illegible]	[illegible]

Le Gérant, CHARLES CAPE.

Lille. — Imprimerie du Réveil du Nord, 36, rue de Fives, 36.